



Le mot du Maire

Dématérialisation, dématérialisation, dématérialisation ...

C'est ce que les services de l'Etat, à tous les niveaux et pour tous les sujets, nous demandent de mettre en place, quand cela ne nous est pas imposé.

Il s'agit en fait de la numérisation des services publics, le tout internet, pour soi-disant une meilleure gestion de l'information, plus rapide, plus efficace et qui prend moins de temps.

On demande aux usagers, on vous demande de vous adapter aux services alors que dans sa définition, c'est bien le service public qui est au service du public.

Dans notre quotidien à la mairie, je ne peux que constater que tout cela se fait à marche forcée avec, je peux vous l'assurer, des difficultés, de l'imprécision et surtout beaucoup, beaucoup plus de temps pour finaliser les dossiers.

Quand on n'a plus personne « en chair et en os » à qui parler, tout est compliqué !

Je sais que c'est le cas pour bon nombre d'entre vous, et je crains que cette transformation engendre des inégalités parce que pour une partie des citoyens, ces nouvelles méthodes sont parfois insurmontables.

L'arrivée de la fibre est une bonne chose et une réponse pour certains ! Elle était vraiment attendue puisqu'après seulement 2 mois d'ouverture, 65% des foyers sont déjà raccordés.

Toutefois, il faut selon moi que chaque usager puisse choisir librement son mode de relation avec l'administration et qu'aucune démarche ne soit accessible uniquement par internet.

Je ferai tout pour que nous puissions apporter, avec les moyens qui sont les nôtres, une aide à ceux qui en auraient besoin et qui le souhaiteraient. Nous allons réfléchir à des actions qui pourraient être mises en place, à l'échelle de notre commune ou plus largement à l'échelle de l'agglomération.

Le printemps arrive, je fais le souhait que les masques tombent.

Le Maire
Jean Huard

VIV'ARTS CITES, NOUVELLE PROGRAMMATION

L'édition du festival qui devait se tenir du 15 septembre au 10 octobre 2021 dans l'agglomération de Longwy a été reportée en raison des règles sanitaires, du 21 mai au 9 juin 2022.

Cutry accueillera à l'Espace Mix'Agés le jeudi 26 mai 20h30, jour de l'Ascension, le spectacle de chansons françaises avec Sarah Schwab qui a participé à deux reprises à l'émission The Voice. Le tarif fixé par Le Grand Longwy est de 10 €.

Une buvette sera en place tout au long de la soirée.

Nous vous attendons nombreux !



LA MFR, Vivement le printemps !

Après la visite des élus à Damvillers, ce sont les élèves de la Maison Familiale Rurale qui sont venus présenter leur projet de réalisation sur le thème « les abeilles, le cycle de la vie ».

La mise en place des différents éléments est prévue fin mars aux endroits suivants : Espace Mix'Âges, rond-point, mairie et square rue de Longwy.

Les habitants qui souhaitent s'associer à la démarche se verront remettre des graines mellifères, indispensables à la survie des insectes et à la fabrication du miel.



CCAS

* Le CCAS met en place des ateliers sur le sommeil pour les personnes de plus de 60 ans, animés par un professionnel de l'association Brain Up. Ces actions sont financées par la Conférence des Financeurs 54 sur le thème de la Prévention de la perte d'autonomie.

Les dates à retenir sont les jeudis 17, 24 et 31 mars, de 14H30 à 16H30, à la salle polyvalente, Place Louis Dorion.

Le retour des inscriptions est souhaité pour le 5 mars.

* Le 8 janvier, les élus se sont rendus au domicile des personnes de plus de 65 ans afin de les informer du report au 15 mai, du repas des anciens initialement prévu le 23 janvier. Lors de cette rencontre, l'équipe municipale a remis aux personnes présentes un sachet de chocolats.

ELECTIONS

De nouvelles cartes électorales vont vous parvenir prochainement.

En effet, une refonte des listes électorales va être réalisée en ce début d'année. Cette opération matérielle va remettre en forme les listes actuelles en supprimant les électeurs radiés et en reclassant les électeurs par ordre alphabétique avec attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre.

La nouvelle carte présente deux évolutions :

- Un QR code sur le recto de la carte. Lorsqu'il est flashé, il vous permet d'accéder au site internet « Elections » du Ministère de l'intérieur.
- Un numéro national d'électeur (NNE) unique et propre à chaque électeur.

* Il permet de consulter sa situation électorale sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-formulaires/ISE>

* Il est nécessaire pour pouvoir voter par procuration

Dates limites d'inscription sur la liste électorale :

2 mars 2022 : Inscription en ligne sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

4 mars 2022 : Inscription en mairie

Petits rappels des scrutins 2022 :

10 et 24 avril 2022 : ELECTIONS PRESIDENTIELLES

12 et 19 juin 2022 : ELECTIONS LEGISLATIVES





Vers la transition écologique

Le chantier de modification de l'éclairage public se termine. Les 204 points lumineux du village sont donc équipés de LED avec un dispositif qui permet une baisse de l'intensité pendant 4 heures au cœur de la nuit.

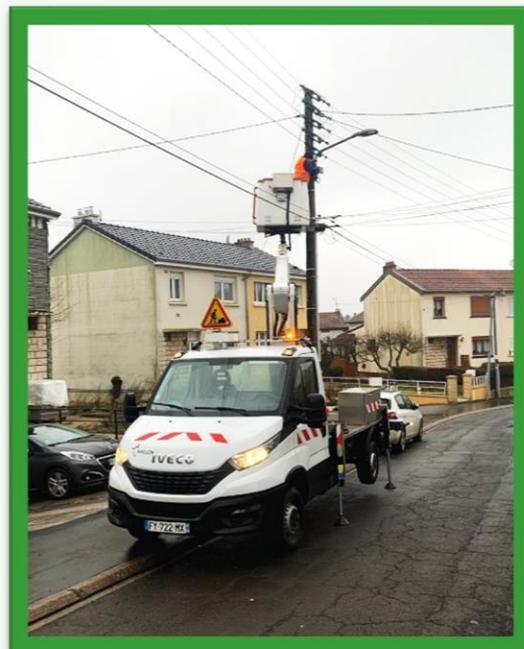
L'économie en énergie consommée sera de 76%.

Au tarif actuel, le montant annuel de cette ligne budgétaire passerait de 15 500 € à 3 870 €.

Le montant des travaux est de 78 350 € HT.

Nous avons obtenu une subvention de l'Etat d'un montant de 23 518 € et une subvention du département d'un montant de 39 175 €, soit un total de 80% de la dépense.

Si on ajoute que durant au minimum 3 ans nous n'aurons plus besoin de contrat d'entretien qui nous coûtait 3 500€ par an, on peut dire que c'est une belle opération qui se termine.



Spectacle au FEP

Soirée théâtre organisée par le FEP de Cutry en partenariat avec la compagnie TOP ZONE.

Mise en scène par Jacques Paquer, un passionné de théâtre.

Une comédie à vous faire oublier les soucis pendant une soirée et combien en avons-nous besoin en ce moment !

Le plaisir de se retrouver avec votre famille ou amis afin de passer une très bonne soirée.

Venez nombreux nous rejoindre au FEP pour un bon moment de détente au Centre Socio Culturel de Cutry à 20H30 le samedi 26 février.

Vacances d'hiver

Le FEP accueille les enfants de 3 ans à 12 ans pendant les vacances scolaires.

Pour cette saison de vacances de février, nous avons eu une belle augmentation des effectifs avec 22 enfants inscrits en première semaine et 32 la deuxième.

Une très bonne saison avec une hausse de la fréquentation malgré la COVID.

Pour les vacances de Noël, plus de 20 enfants étaient inscrits.

Au programme pour le bonheur de tous, les animateurs et animatrices avaient pris comme thème « les chevaliers et les princesses » et « le carnaval » sous la responsabilité de deux directrices.

Travaux manuels, jeux intérieurs, extérieurs et pâtisseries afin de faire plaisir à chacun.

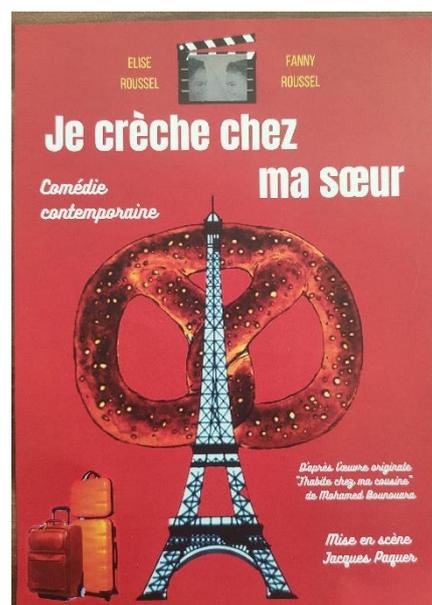
Les enfants ont passé de très bons moments malgré une météo maussade.

La cession s'est clôturée par une journée carnaval avec déguisements confectionnés par les enfants et un goûter de beignets préparés par une bénévole à qui nous adressons nos remerciements pour son indéfectible dévouement.

Le FEP vous attend pour les vacances de Printemps.

A bientôt

Le FEP de Cutry



ARPA

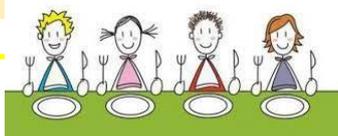
Le 3 février, la chandeleur a marqué la reprise des après-midi récréatifs organisés par l'ARPA.
Les moments de convivialité tant attendus par les adhérents se dérouleront tous les 1ers jeudi de chaque mois.
Les nouveaux retraités sont invités à venir renforcer l'équipe actuelle.



LE 3 MARS

de 15h30 à 19h

à la SALLE
POLYVALENTE



DU NOUVEAU A LA MARELLE

Dès à présent, les inscriptions à la cantine et au périscolaire de l'école peuvent s'effectuer en ligne sur le site cutry.fr.
Cependant, il sera toujours possible de le faire en mairie les jeudis des périodes scolaires, de 17 H à 19 H.
La date limite de réservation est fixée au plus tard, le jeudi qui précède les besoins (attention d'anticiper vos inscriptions avant les vacances scolaires).



Volet de la fontaine



Pont de l'école

Incivilités...

Les dégradations dans le village sont devenues de plus en plus récurrentes. Les conséquences sont nombreuses :

- **Perte de temps** pour nos agents, du temps qui aurait pu être utilisé à meilleur escient.
- **Perte d'argent** : votre argent qui pourrait également être utilisé à meilleur escient.

VENTE DES TICKETS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

ASSISTANTE SOCIALE
SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS
en appelant le secrétariat de mairie

MAIRIE de 

2 place Louis Dorion

☎ : 03 82 24 30 36

✉ : mairie-de-cutry@wanadoo.fr

www.cutry.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi, Mercredi, Vendredi
de 9h à 12h

Jeu
de 14h à 18h30

Ne pas jeter sur la voie publique